Evaluation du module Démarche statistique



Examen de 1ère session

Le module est évalué, en première session, sur la base d'un test des connaissances acquises (20 points) et d'une étude de cas (20 points). La note finale est la moyenne des notes obtenues à ces deux épreuves.

Test des connaissances

Le test aura lieu lors de deux séances d'une heure. Chaque séance consiste en un travail personnel à partir d'un énoncé sans autre aide extérieure qu'une calculatrice et une feuille de format A4 sur laquelle l'étudiant.e aura noté au préalable toute information qu'il jugera utile pour l'aider à répondre aux questions. La moyenne des notes donne finalement le résultat du test en temps limité des connaissances.

En cas d'absence justifiée (seule la Direction des Formations est destinataire des justifications d'absence) à l'une des séances évaluées, la note finale est celle obtenue dans l'autre séance évaluée. En cas d'absence non-justifiée, la note de 0 est attribuée.

Etude de cas

L'étude de cas est un travail à réaliser en binôme (exceptionnellement il peut être réalisé seul) sur un thème laissé au choix des étudiants et mettant en avant l'analyse de données que les étudiant.e.s se seront procurées. Les enseignant.e.s de statistique proposent des créneaux dits de permanences, pendant lesquels les étudiant.e.s peuvent les consulter et leur demander conseil (les dates et horaires de ces permanences sont donnés dans l'emploi du temps). L'étude donne lieu à la rédaction d'une courte description du projet (1 page, au maximum 200 mots) et d'une soutenance orale de 10 minutes, suivie de quelques questions.

La version électronique de la courte description du projet (nommée nom1nom2.doc ou nom1nom2.pdf¹), le fichier contenant les données analysées (nommé nom1nom2.xls) et la version électronique du diaporama de la soutenance (nommé nom1nom2.ppt ou nom1nom2.pdf) doivent être déposés sur la plateforme Moodle d'Agrocampus Ouest, accessible par https://tice.agrocampus-ouest.fr.

En cas de non-respect des modalités de restitution, la note de 0 est attribuée.

¹nom1 et nom2 sont les noms des membres du binôme.

Les attentes des enseignants, en matière d'acquisistion de **compétences en démarche statistique**, sont les suivantes :

- Le contexte et la problématique générale doivent être clairement présentés ;
- Une (ou plusieurs) question(s) doivent être extraites pour résumer la problématique ;
- Une démarche statistique pertinente doit être associée à cette (ces) question(s);
- Cette démarche doit être mise en œuvre de manière adaptée par l'utilisation du logiciel R;
- L'interprétation des résultats doit être juste ;
- L'ensemble des conclusions doit être mis en rapport avec la problématique annoncée.

Par ailleurs, la capacité à communiquer sa démarche fait partie des objectifs de la formation :

- Les graphiques doivent être soignés (libellés de variables explicites, légendes explicites, graphiques pas trop encombrés);
- Les règles grammaticales et orthographiques de rédaction doivent être respectées ;
- La présentation doit être claire ;
- Les réponses aux questions doivent être argumentées.

La grille d'évaluation suivante est partagée par tous les enseignants de statistique:

- 0 à 7 : Compétences non acquises. La restitution ne permet pas l'obtention des crédits ECTS, notamment parce que les 3 premiers points des deux listes ci-dessus n'ont pas été respectés.
- 8 à 9 : Compétences insuffisamment acquises. Au moins un des 3 premiers points d'une des deux listes ci-dessus n'est pas respecté de manière satisfaisante.
- 10 à 12 : Compétences acquises de manière très partielle. Le lien entre problématique et données est mal réalisé ou la formalisation et la résolution dans R sont mal réalisées ou encore l'interprétation des résultats est insuffisante.
- 13 ou 14 : Compétences acquises de manière satisfaisante. La démarche statistique est mise en place de manière correcte mais sans originalité ou réflexion approfondie.
- 15 ou 16 : Compétences acquises de manière très satisfaisante. La problématique présentée est intéressante (sans forcément être originale) et l'utilisation des outils statistiques pour répondre aux questions posées est appropriée.
- Au delà de 17 : Excellente acquisition des compétences. La démarche statistique et sa mise en œuvre sont bien maitrisées ; la problématique est originale et les réponses aux questions sont pertinentes.

Examen de 2nde session

L'examen de 2nde session consiste en une épreuve écrite de 1h notée sur 20 points. Aucune note (évaluations écrites ou étude de cas) de la première session n'est prise en compte dans le cas où l'étudiant passe l'examen de 2nde session.